



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E46080

VALABLE JUSQU'AU 17/09/2026

ÉDITÉ LE

25/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2001

Forme juridique : SAS

Capital : 24 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC NANTES 440 081 602

Siret : 440 081 602 00011

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5417034

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 113529950001

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 113529950001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : SAS LECHAT

6 ROUTE DE LA POMMERAIE

ZI LES DORICES

44330 VALLET

Téléphone : 02 40 33 94 00

Fax :

Portable : 06 82 23 56 51

Site Internet : www.menuiserie-lechat.fr

E-mail : contact@menuiserie-lechat.fr

Responsabilité légale :

ALDOMIS (809 006 182) / DUTERTRE CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	08/11/2023
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	18/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	03/02/2021
o Fenêtres de toit	08/11/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/11/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	08/11/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	08/11/2023
o Isolation des combles perdus	08/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.